

**REJOIGNEZ
NOUS**

Parce qu'un grand nombre d'entre nous fait la force de l'APAH-Finances.

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

APAHF

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Inmeuble Atrium - Boite 173 - 5, place des Vins de France

75573 PARIS cedex 12 - (métro : ligne 14 Météor, arrêt Saint Emilion)

Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Adhérer à l'APAHF, c'est aussi contribuer à changer le regard de la société sur le handicap et améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

Mon adhésion est avant tout un geste de solidarité qui exprime l'intérêt

que je porte aux enfants et aux adultes en situation de handicap dans la société. Elle me permet de participer et de m'impliquer étroitement à la vie de l'association au sein des [délégations départementales](#) de l'association.

L'association APAH-Finances apporte à ses [adhérents, membres actifs et associés](#) :

- Accompagnement,
- Protection,
- Aide,
- Harmonisation et
- Facilitation

Mon adhésion permet à l'APAH-Finances d'avoir plus de poids :

? pour **faire reconnaître et défendre les droits des parents d'enfants handicapés, des personnels handicapés fonctionnaires des Ministères Financiers et de leurs ayants droits,**
 ? pour rechercher auprès de ces Ministères Financiers et de l'ensemble des Pouvoirs Publics et des Institutionnels la satisfaction de leurs intérêts généraux,
 ? pour **créer et maintenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et leur apporter l'appui moral et matériel indispensable,**
 ? pour **étudier et mettre en œuvre, en liaison avec les organisations existantes et les Ministères Financiers, tous projets concernant l'avenir de leurs enfants handicapés et des agents handicapés du Ministère** : déroulement de carrière et amélioration des conditions de travail pour les uns, insertion scolaire, contribution à la création d'établissements appropriés, centres de vacances, de loisirs et de sport, insertion professionnelle et sociale, pour les autres, etc.

[Comment adhérer/réadhérer](https://www.apahf.org/fr-FR/index.php/adherer/comment-adherer "Voir comment vous pouvez adhérer/réadhérer à l'APAH-Finances")